

# Prix TD de littérature canadienne pour l'enfance et la jeunesse

**Date limite d'inscription 15 mars 2021**

## **Critères d'admissibilité et politiques d'administration Prix TD 2021 de littérature canadienne pour l'enfance et la jeunesse**

### **À propos du prix :**

- Le prix récompense l'excellence en littérature canadienne pour l'enfance et la jeunesse en remettant deux prix de 50 000\$ chacun aux deux livres canadiens pour enfants s'étant le plus distingué dans l'année, l'un en anglais et l'autre, en français.
- Si le livre gagnant est un album ou un roman graphique, les 50 000\$ seront répartis également entre l'auteur·rice et l'illustrateur·rice.
- Les autres auteur·rice·s et illustrateur·rice·s en nomination se partageront entre eux et elles la somme de 10 000\$.
- La maison d'édition du livre gagnant reçoit 2 500\$ à des fins de promotion et de publicité.
- La maison d'édition doit accepter que le sceau du Prix TD soit apposé sur les copies du livre gagnant, tel que mentionné au formulaire de soumission de titre. Ce formulaire doit être signé pour chacun des titres soumis. Les sceaux seront fournis par le CLJC.

### **Les juré·e·s devront prendre en considération les critères d'excellence suivants. Le livre évalué doit :**

- Être rédigé à l'intention des enfants de 12 ans et moins;
- Être complet en lui-même et ne pas dépendre d'un autre médium pour être apprécié;
- Présenter des informations exactes, claires et bien organisées;
- Se distinguer par la façon dont le sujet et/ou le concept sont traités, par la qualité du texte (ou de l'histoire, dans le cas d'un titre sans mots) et des illustrations (si applicable) et par la présentation du matériel éditorial et la pertinence du style;

Il est à noter que la popularité d'un livre et son intention didactique ne doivent pas être prises en compte lors de l'évaluation. Chaque livre sera jugé selon sa contribution générale à la littérature canadienne et son apport exceptionnel aux jeunes lecteurs et lectrices.

### **Critères d'éligibilité:**

- Le livre doit être une œuvre originale canadienne de langue française ou être une traduction française d'une œuvre originale canadienne. Dans le cas d'une traduction, cette dernière doit avoir été faite par un·e traducteur·rice canadien·ne ou résident·e permanent et l'œuvre originale en anglais ne doit pas avoir été préalablement soumise au jury du Prix TD de langue anglaise lors de son année d'éligibilité. Dans le cas d'une publication simultanée, la maison d'édition qui détient les droits d'origine a priorité sur l'autre;
- Les livres doivent avoir été publiés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020;
- L'auteur·rice et l'illustrateur·rice (le cas échéant) sont de nationalité canadienne ou ont le statut de résident·e·s permanent·e·s;
- Les nouvelles éditions et rééditions de livres publiés précédemment ne sont pas éligibles;
- Les premières éditions canadiennes de livres déjà publiés ou publiés simultanément par des maisons d'édition non canadiennes sont admissibles à condition qu'ils soient publiés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020;
- Tous types de livres de tous les genres littéraires sont admissibles;
- Les livres inspirés de textes appartenant au corpus traditionnel seront considérés s'ils sont le résultat d'une recherche originale dont la narration et l'interprétation sont le fait d'un·e auteur·rice actuel·le;
- Les collectifs de nouvelles rédigées par plus d'un·e auteur·rice ne sont pas admissibles;
- Les livres écrits dans le cadre d'une série ou publiés sous forme de série seront jugés comme des livres distincts et doivent faire l'objet d'une histoire autonome;
- Les livres basés sur des chansons enregistrées ne peuvent pas être soumis;
- Le livre doit être disponible en format imprimé, à la différence du numérique, de l'audio et des formats visuels;

- Les livres sous forme manuscrite ne sont pas éligibles;
- Tous les livres doivent avoir un ISBN;
- Les livres publiés à compte d'auteur sont admissibles à condition qu'ils aient un ISBN valide.

Les titres doivent être inscrits au Prix TD 2021 au plus tard le **15 mars 2021**. Il est à noter que vous devez acquitter des **frais de candidature de 25\$** non-remboursables par titre soumis, par prix. Nous vous demandons de remplir une fiche d'inscription pour chaque titre soumis et de nous la faire parvenir avec **quatre (4) exemplaires** de chacun des titres inscrits, à l'adresse suivante :

Pénélope Jolicoeur  
Communication-Jeunesse – PRIX TD  
1685, rue Fleury Est, bureau 200  
Montréal, Qc  
H2C 1T1

Cellulaire : 514-567-1307

Veuillez aussi nous envoyer une liste de vos titres inscrits par courriel ainsi que la copie PDF de votre livre avant le **15 mars 2021** à : [p.jolicoeur@communication-jeunesse.qc.ca](mailto:p.jolicoeur@communication-jeunesse.qc.ca)

**L'envoi de votre liste de titres par courriel et de la copie PDF de votre livre confirmera votre inscription au Prix TD 2021.**

# Prix TD de littérature Canadienne pour l'enfance et la jeunesse

## FICHE D'INSCRIPTION

**Veillez remplir une fiche pour chacun des livres que vous voulez inscrire au Prix TD 2021.**

Chaque titre inscrit devra être envoyé en quatre (4) exemplaires avec sa fiche d'inscription à :

**Pénélope Jolicoeur**

**Communication-Jeunesse – PRIX TD**

**1685, rue Fleury Est, bureau 200, Montréal, Qc, H2C 1T1**

La fiche d'inscription devra également être envoyée par courrier électronique, accompagnée d'une copie PDF du livre à [p.jolicoeur@communication-jeunesse.qc.ca](mailto:p.jolicoeur@communication-jeunesse.qc.ca)

**Vous devez également acquitter les frais d'inscription non-remboursables de 25\$ par titre soumis sur notre boutique en ligne (<https://www.communication-jeunesse.qc.ca/product-category/prix-litteraire/>) ou par chèque payable au Canadian Children's Book Centre.**

**Cet envoi confirmera votre inscription au Prix TD.** Les livres qui ne seront pas inscrits au **15 mars 2021** ne seront pas admissibles – l'inscription via Internet ou le cachet de la poste en faisant foi.

**Titre :** \_\_\_\_\_

Date de publication (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020) (mois/année) : \_\_\_\_\_

Nom de la maison d'édition: \_\_\_\_\_

Nom de la personne ressource : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Distributeur/diffuseur : \_\_\_\_\_

L'auteur·rice est un·e **citoyen·ne canadien·ne** OU  L'auteur·rice est un·e **résident·e permanent·e du Canada**

**Auteur·rice :** \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

L'illustrateur·rice est un·e **citoyen·ne canadien·ne** OU  L'illustrateur·rice est un·e **résident·e permanent·e du Canada**.

**Illustrateur·rice :** \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Le·la traducteur·rice est un·e **citoyen·ne canadien·ne** OU  Le·la traducteur·rice est un·e **résident·e permanent·e du Canada**.

**Traducteur·rice :** \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**Obligations de la maison d'édition :**

En soumettant ce titre, nous \_\_\_\_\_ (nom de la maison d'édition), comprenons que :

- Nous sommes tenu·e·s de payer les frais de soumission non remboursables de 25\$ par titre et par prix;
- Si un livre est présélectionné, l'éditeur·rice, l'auteur·rice et/ou l'illustrateur·rice peuvent être invité·e·s à participer à une série d'événements mettant en valeur et faisant la promotion du titre présélectionné, en plus de la cérémonie de remise des prix.
  
- Le Centre du livre jeunesse canadien et Communication-Jeunesse n'assumeront pas les frais de voyage et d'hébergement. Si nous ne sommes pas en mesure d'aider financièrement le·la lauréat·e à assister physiquement à la cérémonie de remise des prix, nous ferons de notre mieux pour l'aider à enregistrer un discours d'acceptation vidéo de qualité appropriée.
  
- Nous encouragerons nos auteur·rice·s et illustrateur·rice·s finalistes à participer à toute activité de promotion raisonnable associée au prix : entrevues, lectures, apparitions, etc.
  
- Si notre titre gagne, nous acceptons d'utiliser les 2 500\$ qui nous seront accordés pour faire la promotion du titre gagnant.
  
- Nous acceptons d'apposer le sceau du Prix TD de littérature jeunesse canadienne sur les copies des titres présélectionnés et du titre gagnant. Les sceaux seront fournis par le CLJC.

Signature de l'éditeur·rice \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_